



Quatrième trimestre 2012

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

L'année 2012 aura été une année de réflexion profonde pour le conseil, les différents éléments de la planification stratégique nous ayant amenés à examiner de près tous les aspects des services aux immeubles, mais aussi des services aux personnes. Il en a résulté une matrice de développement stratégique articulée sur quatre grands axes, eux-mêmes divisés en 17 orientations qui se déclinent en quelque 175 actions que nous entreprendrons au cours des prochaines années tout en tenant compte de nos ressources financières et humaines. Le titre « Austin - Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir. » en dit long sur notre volonté collective de bâtir sur les assises existantes. Vous trouverez dans le présent bulletin

une foule de renseignements sur ce sujet et d'autres, comme l'environnement et la vie communautaire, qui nous tiennent tant à cœur. Vous trouverez également mon rapport annuel qui présente les états financiers pour 2012. Comme vous le constaterez, le conseil fait une gestion extrêmement serrée de l'argent des contribuables. À cet égard, d'ailleurs, je vous rappelle que vous pouvez suivre toutes les décisions du conseil par le truchement des procès-verbaux de la municipalité que vous trouverez sur le site Web de la municipalité ou à l'hôtel de ville. Je vous invite aussi à assister à la réunion mensuelle du conseil, où deux périodes de question vous sont réservées. Et n'oubliez pas que vous pouvez me rencontrer à l'hôtel

de ville, sur rendez-vous, le mardi avant-midi et le vendredi après-midi.

A note to our English-speaking citizens. For the first time in its history, the newsletter is not bilingual. Please turn to page 13 to understand the why's and wherefores. Also, you will find the mayor's report in English on pages 14 and 15.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas remercier mes collègues du conseil pour leur grande disponibilité, les employés pour leur dévouement et les bénévoles pour leur collaboration précieuse. C'est ensemble que nous pouvons maintenir l'excellente qualité de vie dont nous jouissons, ici, à Austin.

À tous, mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

La mairesse,
Lisette Maillé



Joyeuses Fêtes!
Happy Holidays!

Table des matières

Rapport de la mairesse	2
Nouvelles des comités	4
Vie communautaire.....	5-6
Planification stratégique	7-10
Enviro-info.....	11-12
News from the town hall	13
The Mayor's Report.....	14
Échos administratifs.....	16

Selon l'article 955 du *Code municipal*, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour son adoption, le maire doit faire rapport de la situation financière de la municipalité et, selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, rapport des montants reçus par les membres du conseil de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Je suis très heureuse de vous présenter un exposé général de la situation financière de la municipalité d'Austin. Vous trouverez ci-dessous les résultats financiers pour l'exercice 2011, le dernier rapport des vérificateurs, le dernier programme triennal d'immobilisations et les projections pour l'exercice en cours. Suivront la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport de la situation financière ainsi que la rémunération accordée aux élus. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance de la situation financière courante de la municipalité et des orientations générales du prochain budget.

États financiers 2011

Fonds d'administration Recettes et charges

Exercice se terminant le 31 décembre 2011

REVENUS	Budget	Réalisation
Revenus de fonctionnement	3 035 941	3 294 234
Revenu d'investissement	609 397	610 445
Revenus totaux	3 645 338	3 904 679
CHARGES		
Charges	3 055 813	3 146 293
Excédent de l'exercice	589 525	758 386
moins Revenus d'investissement	(609 397)	(610 445)
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(19 872)	147 941
Conciliation à des fins fiscales	19 872	147 941
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		324 011

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., comptables agréés, les présents états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2011, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2012, 2013 et 2014 s'élève à 7 355 163 \$. L'état des dépenses par projet pour 2012 se répartit ainsi :

Caserne incendie	24 520
Camion citerne avec pompe	38 598
Camion auto pompe.....	41 200
Chemin North (infrastructure).....	112 569
Rue du Lac des Sittelles*.....	38 625
Rues Domaine Mont Orford*.....	29 814
Domaine Orford (expropriation)*.....	42 857
Chemin North (pavage)*.....	112 598
Rues des Plaines, Vignes*.....	35 590
Rues des Sapins, Myriques, Joncs*.....	28 702
Total	392 474

* Immobilisations sectorielles

Projections pour l'exercice en cours

Revenus prévus jusqu'au 31 décembre 2012

Taxe foncière générale	2 341 958
Taxes, compensation et tarification	620 815
Paielements tenant lieu de taxes.....	26 522
Transferts.....	88 984
Services rendus aux organismes municipaux	203 799
Imposition de droits	204 176
Autres revenus.....	32 039
Total des revenus projetés.....	3 518 293

Charges prévues jusqu'au 31 décembre 2012

Administration générale.....	774 255
Sécurité publique.....	766 321
Transport - réseau routier.....	693 896
Hygiène du milieu/matières résiduelles.....	358 094
Aménagement, urbanisme et développement.....	259 552
Loisirs et culture.....	115 984
Frais de financement.....	104 257
Total des charges projetées.....	3 072 359
Conciliation à des fins fiscales.....	(201 394)
Excédant de fonctionnement projeté pour l'exercice 2012..	244 540

Contrats

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Calco 2000 inc. (Chlorure de calcium voirie)	38 577,11 \$
Excavation Stanley Mierzwinski (Déneigement- entretien voirie).....	410 658,14 \$
Groupe Deslandes Fortin inc. (Vidange fosses septiques).....	74 503,80 \$
Diane De Merode (Achat de terrain pour entreposage).....	28 044,00 \$
Sani-Estrie inc. (Matières résiduelles et recyclables).....	213 382,20 \$
Sintra Inc. (Réhabilitation de rues retenue 5%)	34 474,70 \$
Total	799 639,95 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$:

Aucun

Rémunération des élus

Pour l'année 2012, le salaire de base à la fonction de mairesse est de 19 013,56 \$ et celui rattaché à la fonction de conseiller de 6 337,86 \$.

L'allocation annuelle de dépenses à la fonction de mairesse est de 9 506,78 \$ et celle rattachée à la fonction de conseiller est de 3 168,93 \$.

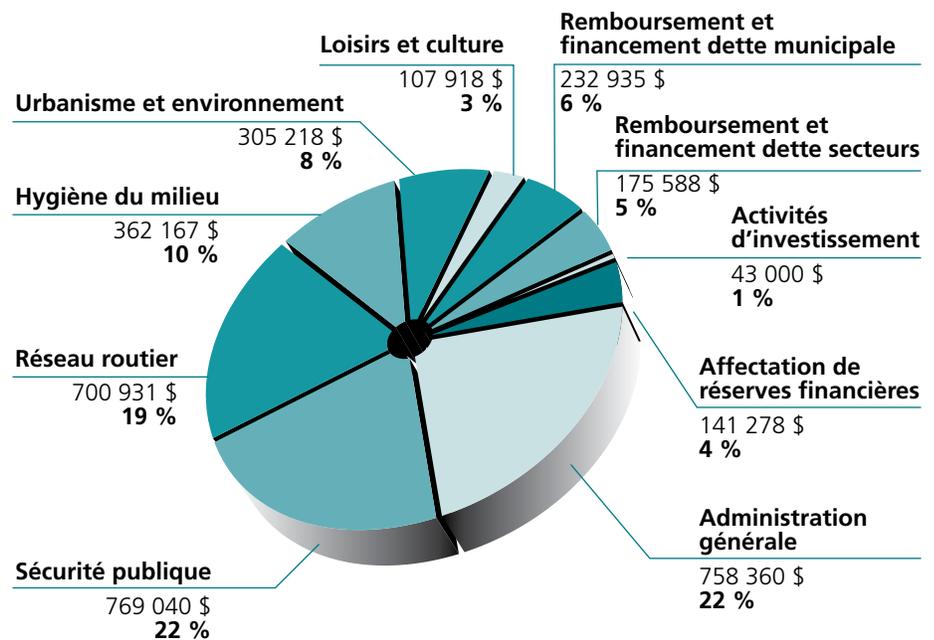
Le salaire de base versé par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog (MRC) à la fonction de mairesse pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil se chiffre pour l'année 2012, à 2 666 \$ et l'allocation non imposable de dépenses, à 1 333 \$. Ces montants incluent la participation au comité consultatif en environnement de la MRC.

Le salaire de base versé par la Régie de police de Memphrémagog à la fonction de conseiller pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil d'administration est estimé à 1 832 \$ pour l'année 2012.

Situation financière courante

Les données dont nous disposons sur les activités financières au 31 octobre 2012 indiquent des revenus de fonctionnement totalisant 3 518 293 \$ et des dépenses et affectations se chiffrant à 3 072 359 \$. Le présent exercice devrait se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 244 540 \$, excédent qui est attribuable en grande partie à la vigueur de la construction résidentielle, au niveau du marché des transactions immobilières (178 000 \$) ainsi qu'aux redevances du gouvernement pour les matières résiduelles (89 000 \$).

La municipalité est en bonne santé financière, bien que les investissements importants dans les infrastructures ces dernières années alourdissent la dette à long terme.



Orientations générales pour 2013

Devant la fragilité persistante de l'économie, le conseil agira avec prudence et ne prévoit aucun investissement majeur en 2013 de façon à préserver la solidité de la situation financière de la municipalité.

Dans le contexte des nouvelles exigences ministérielles visant la valorisation de 60 % des matières organiques dès 2015, le conseil pense à ajouter la collecte d'une troisième voie à compter de 2014. Divers scénarios sont actuellement à l'étude et il est possible que l'ajout du nouveau service se solde même par une réduction de coûts.

Du côté du réseau routier, nous n'envisageons aucune dépense majeure d'ici la mise en place d'un nouveau programme d'infrastructures Québec-municipalités, annoncé

pour 2014, moment où la municipalité sera de nouveau admissible à une aide financière considérable. Par conséquent, seules des interventions ponctuelles d'amélioration seront faites au cours de l'année 2013.

Pour ce qui est de la planification stratégique, des dépenses modestes seront engagées pour mettre en oeuvre certaines initiatives jugées prioritaires afin d'améliorer les services aux citoyens.

Enfin, nous devons prévoir une nouvelle augmentation de notre quote-part à la Régie de police de Memphrémagog. L'augmentation de notre quote-part à la MRC devrait, quant à elle, se situer autour du taux d'inflation.

Nous dévoilerons les principaux projets de 2013 et nous adopterons le budget de fonctionnement ainsi que le plan d'immobilisations 2013-2015 lors d'une séance spéciale qui se tiendra le 10 décembre 2012 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Je vous invite à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2013 pour la municipalité.

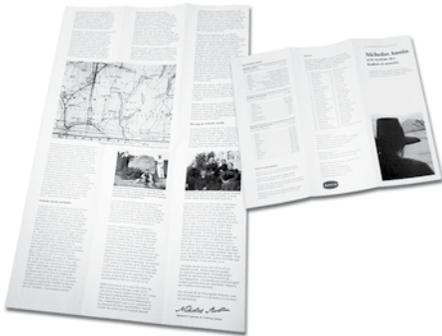
Lisette Maillé
5 novembre 2012

Culturel

Table culture loisirs et patrimoine

Répondant au souhait exprimé lors des consultations sur la planification stratégique de favoriser des partenariats avec les municipalités voisines, des représentants des secteurs culture, loisirs et patrimoine des six municipalités du secteur ouest se sont réunis à deux reprises afin d'explorer les possibilités de créer un comité intermunicipal. L'objectif est de favoriser une concertation et une mise en commun de certaines ressources physiques ou matérielles, humaines et organisationnelles (publicité, demandes de subvention, levées de fonds) pour développer et réaliser des événements communs et mieux faire connaître les événements qui se produisent dans nos municipalités respectives. À suivre.

La toute dernière publication réalisée par le comité culturel intitulée « *Nicholas Austin et le système des leaders et associés* » est disponible gratuitement en français et en anglais à l'hôtel de ville.



Le concours de photos pour les jeunes qui a eu lieu l'été dernier a récompensé trois gagnantes : le premier prix a été décerné à Sarah Linde et des prix ex-aequo sont allés à Mathilde Richard-Pitre et à Julie-Ann Vaillancourt. Bravo aux participants et aux gagnantes!

Le rat de bibliothèque Nouvelles d'Austin livres-service

Le comité de la bibliothèque a travaillé fort cet été et a ajouté un plein mur de nouveaux rayons pour accueillir notre collection qui ne cesse de grandir. Les nouveaux livres ont été rangés sur les rayons et ils n'attendent que vous.

Venez faire un tour dans la salle des loisirs de l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture des bureaux et venez emprunter un peu de lecture pour occuper vos longues soirées d'hiver.

C'est gratuit. C'est facile.
C'est votre bibliothèque.

Loisirs

Le comité des loisirs tient à remercier Denise Richard qui occupait la fonction de coordonnatrice en loisirs depuis 2010. Denise a choisi de quitter le poste en septembre dernier, en raison d'autres obligations professionnelles. Elle continuera de siéger à titre de présidente du comité des loisirs et conservera le poste de coordonnatrice du camp de jour.

Devant le succès qu'a remporté son bingo de novembre dernier et à la demande des participants, le comité organisera un autre bingo le vendredi 15 mars. Rappelons que l'objectif premier de cette activité est de fournir une occasion de rencontre et de plaisir aux citoyens.

Pour vivre pleinement les plaisirs d'hiver, le comité organise une journée d'activités au parc municipal le 16 février, en collaboration avec Kino-Québec. Le programme est en cours de planification, mais de belles surprises vous attendent. Soyez au rendez-vous!

Rappelons que la patinoire au parc municipal et le chalet des sports sont ouverts tous les jours. Consultez l'horaire à www.municipalite.austin.qc.ca.

Environnement

Au cours de l'année 2012, le comité consultatif en environnement (CCE) a fait plusieurs recommandations à la municipalité, notamment celles relatives à l'octroi de dons totalisant 15 700 \$, à même le Fonds vert, aux fins de la réalisation d'études et d'actions bénéfiques à la protection de notre environnement :

- Conservation de la Vallée de la Serpentine : 8 300 \$ pour la réalisation du projet de conservation du marais Millington
- Association des propriétaires du Domaine Mont-Orford : 4 500 \$ pour la caractérisation du milieu
- Regroupement des lacs d'Austin : 275 \$ pour la tenue d'une activité de formation
- Association communautaire pour la protection du lac Gilbert : 2 625 \$ pour la réalisation d'un portrait de l'état actuel de la zone littorale du lac Gilbert.

Par ailleurs, le CCE a donné l'occasion à l'organisme Memphrémagog Conservation Inc. de présenter les résultats de ses recherches touchant la conservation des milieux naturels d'Austin, et à Alexandra Roy, chargée de projets à la MRC de Memphrémagog, de faire état de ses études sur le terrain relativement aux berges de ruisseaux.

Plusieurs autres sujets d'intérêt environnemental ont fait l'objet de discussions et ont permis de poursuivre la réflexion collective. Mentionnons à cet égard le plan de gestion des matières résiduelles, le suivi des bermes de rétention, la problématique du ruissellement des eaux et l'inventaire des installations septiques.

Finalement, le CCE a proposé la mise sur pied d'un prix de reconnaissance pour les entrepreneurs dont les projets réalisés sur le territoire d'Austin ont respecté notre environnement, ce à quoi la municipalité a acquiescé.

Communications

Le comité des communications a été formé en février 2004. Constitué de bénévoles, il se réunit plusieurs fois par année et échange beaucoup par courrier électronique. Le renouveau du bulletin municipal fut sa première réalisation, puis ce fut la création du site Internet et sa refonte d'il y a deux ans.

Cependant, l'un de ses mandats les plus importants a été de doter la municipalité d'un système d'identification visuelle. À cet égard, la contribution de M. Jean Morin a été considérable et marquante. La municipalité a bénéficié de sa grande expérience et lui doit l'image de marque que tous connaissent et se sont appropriée. Monsieur Morin, nous ne pourrions jamais assez vous remercier. Votre grande classe, votre amitié et votre sagesse nous manqueront.

Soulignons aussi la contribution importante de M^{me} Mireille Dagenais à titre de webmestre. En collaboration avec le comité et le personnel administratif, elle s'est acquittée de la tâche de réviser notre site Internet et le maintient quotidiennement avec brio. Bien qu'elle quitte la région, elle restera la webmestre de la municipalité, à distance, mais sa présence et son sens de l'humour nous manqueront beaucoup lors de nos échanges de vive voix.

Nous remercions Jean et Mireille pour leur contribution. Leur départ laisse un grand vide au sein du comité, vide que nous devons combler rapidement. Nous vous attendons avec la plus grande impatience. Faites-nous signe!

Félicitations à...

D^{re} Anne-Marie Boire Lavigne
qui a reçu un prix Inspiration du Conseil d'administration du CSSS-IUGS soulignant son dévouement et son implication auprès du comité d'éthique clinique de l'établissement ainsi que l'ensemble de ses réalisations en lien avec la prise de décision en contexte de maladie grave ou de fin de vie.

Isabelle Couture
qui a donné naissance à un garçon, Enzo, le 30 novembre dernier.

Catherine Bouchard
qui a donné naissance à des jumelles, Florence et Anaïs, le 29 novembre dernier.

Campagne CSSM MRC 2012!

À compter de 2013 et pendant cinq ans, la municipalité remettra annuellement 2 \$ par citoyen à la campagne MRC 2012 du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog, pour un grand total de 36 100 \$ afin de faire bénéficier toute la population de la MRC Memphrémagog d'un partenaire santé pour combattre le cancer.

Le Train des mots

Le Train des mots est heureux d'annoncer que la Caisse Desjardins Memphrémagog lui a accordé une subvention de 3 000 \$ pour acheter du matériel pédagogique spécialisé en alphabétisation. Cette aide permettra d'équiper tous nos généreux bénévoles des outils nécessaires pour mieux aider les adultes - hommes et femmes de tous âges - à apprendre les rudiments de la lecture, de l'écriture ou du calcul, ou à consolider des acquis fragiles.

Enfin, le nombre de nos Voyageurs augmente. Comme chacun reçoit un *soutien individuel* de la part d'un Guide du Train des mots, nous prévoyons avoir bientôt besoin de nouveaux bénévoles. Si cette merveilleuse aventure vous tente, vous n'avez qu'à communiquer avec la coordonnatrice, Michèle Gaudreau, au 450-297-9907.

Encore une fois, merci à tous de nous appuyer dans notre tâche. Les statistiques d'analphabétisme sont alarmantes au Québec. Le Train des mots fait de petits miracles, une personne à la fois.

75^e anniversaire d'Austin - Austin en fête 2013

Austin célébrera l'an prochain le 75^e anniversaire de sa fondation. Des activités spéciales seront organisées tout au long de l'année, mais particulièrement dans le cadre de notre fête annuelle, Austin en fête, qui aura lieu le 22 juin 2013. Si vous avez des idées ou que vous aimeriez participer à l'organisation, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-843-2388 ou à info@municipalite.austin.qc.ca.

Merci encore à notre concitoyen, Stéphane Robert, sculpteur de l'éphémère, qui a réalisé cette magnifique sculpture de sable, à l'occasion de l'inauguration du terrain de pétanques le 30 juin dernier. Stéphane sera de retour l'an prochain à l'occasion du 75^e anniversaire de la municipalité.



Sculpture de sable de Stéphane Robert. Photo : Mathieu Godbout

Si Austin m'était conté...

par Hélène Langlois

« La maison d'un homme est son château. » Edward Coke

Depuis juin 1994, le panorama du village d'Austin est devenu notre favori et c'est un bonheur d'habiter la propriété du 15 chemin Fisher. Cette maison riche de son histoire reste un témoin unique de l'évolution de notre milieu et nous tenterons ici d'en partager quelques chapitres.

La recherche que nous avons faite à partir de la chaîne des titres de la propriété, nous permet de croire que notre maison est centenaire. On apprend entre autres que le 4 novembre 1875, une terre de 171 acres qui correspond à la situation de notre propriété est vendue pour la somme de 475 \$. En 1877, cette même propriété est vendue pour 1 000 \$ à Melvin O. Scott. Le prix payé s'explique peut-être par la valeur ajoutée d'une construction quelconque. Lorsqu'il revend le tout en 1906, on parle précisément dans l'acte de vente du terrain, d'une maison et de dépendances. Ces informations situent donc approximativement l'âge de la maison, elle a assurément 100 ans et même un peu plus.

En 1919, un premier francophone, Ernest Fournier devient propriétaire des lieux. Il vend en 1920 la propriété à Ambroise Hamel, qui y installe la famille de son fils ou de son petit-fils pendant une dizaine d'années. Neuf enfants de cette famille y vécurent à la fin des années trente. On y fait l'élevage des chevaux. Ces gens ont en mémoire des souvenirs incroyables. On nous a raconté qu'un jour un bœuf, attelé à une charrue, a pris l'épouvante et terminé sa course sur le mur de roches. La charrue y serait encore, semble-t-il.

En 1942, Ovila Maillé, marié à Yvonne Dubois, achète la propriété et poursuit la vocation agricole de la ferme. Jusqu'à ce jour, Ovila a travaillé sur les fermes des environs et habité successivement avec sa jeune famille quelques maisons à proximité comme locataire. Plusieurs anecdotes émergent de l'époque d'occupation par la famille Maillé. Des histoires de vent et de tempêtes qui déracinent les arbres et emportent les enfants s'ils ne se tiennent pas par la main pour se rendre à la grange.

Les enfants Maillé fréquentent l'école francophone du village sise sur l'emplacement actuel de l'hôtel de ville. Quelques années plus tard, la bâtisse de cette école (devenue trop petite) sera déménagée pour agrandir le bâtiment de l'actuel Marché Austin et une nouvelle école sera alors construite. Ils ont des amis qui fréquentent l'école anglophone, située au carrefour du village tout près de la vieille forge. La maison des Maillé est souvent pleine d'enfants. Ils s'amuse à jouer aux « pichenottes ». L'hiver, glisser avec tout le voisinage devient leur activité préférée. Ils dévalent avec plaisir les pentes des champs et même celles des chemins. On s'installe à quinze dans un bobsleigh qu'Ovila a fabriqué pour glisser du cimetière jusqu'au petit ruisseau. Une année, pour ce faire, on a même utilisé une aile de voiture, au grand désarroi d'Yvonne. Le beau temps revenu, la famille va pêcher l'éperlan dans le ruisseau Powell. On guette le retour d'Armand qui va avec des chaudières à vache chercher des fraises sur la ferme du Dr Renaud sur le chemin Patterson. Tout ça sans parler des trottinettes artisanales qui permettent de franchir de longues distances et de tous ces jeux improvisés pour être heureux...

Mais ce bon temps est aussi marqué par les travaux de la ferme. Ovila Maillé n'a jamais eu d'employé; il exploite cette ferme laitière pour les besoins de la famille et compte sur le travail de son épouse et des enfants pour y arriver. Le lever du matin se fait à 4 h 30, le « train » doit être terminé pour 6 h. La maisonnée utilise une quarantaine de cordes de bois pour le chauffage et la cuisine. Aux champs, il faut ramasser les roches, moissonner, cueillir les fruits du potager et les pommes du verger familial. Le dimanche est une journée animée. Ovila, commissaire d'école et secrétaire de la commission scolaire, reçoit de nombreux concitoyens qui viennent après la messe payer leurs taxes. Il devient aussi contremaître lors de la construction du monastère et la maison accueille en pension une douzaine d'employés engagés pour ce projet. Ils occupent le grenier alors aménagé en dortoir. Ces pensionnaires prennent les repas du matin et du soir avec la famille. Yvonne s'occupe aussi de leur préparer le dîner qu'ils apportent avec eux ou que parfois, les enfants vont porter au monastère.

À la fin des années 40, on entreprend certaines rénovations. On remplace la grande galerie avant par un solarium. On refait la cuisine à l'occasion du mariage de l'aîné. La réception a lieu à la maison et Yvonne veut que tout soit parfait. On cache alors le plafond de lattes de bois et on aménage des armoires à la mode de l'époque. Plus tard, on démolit l'imposant hangar attenant à la maison et on le remplace par un immense terrain de croquet.

Quatre des fils d'Ovila, Oliva, Marc-Émile, Gilles et Denis, s'établissent sur des lots consentis sur la terre d'origine et deviennent ainsi des Austinois propriétaires. En 1970, la ferme sera vendue à un avocat de la région de Montréal qui en fait sa résidence secondaire. Peu après, le vent emporte la grange, dernier symbole d'un passé glorieux, et certaines prairies deviennent plantations ou friches.

En 1994, la propriété est acquise successivement par des propriétaires différents et la maison devient orpheline de cette terre où elle rayonnait depuis si longtemps. Aujourd'hui, après s'être refait une beauté, elle accueille en gîte des passants qui ne cessent de s'émerveiller de son histoire et de son environnement.

N.B. Certaines informations ont été rendues disponibles par le Comité culturel dans le cadre de son projet Mémoire des Aînés.



Austin – Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir

Après...

- des consultations citoyennes qui ont mené au bilan à l'automne 2010,
- un forum citoyen sur le bilan et la recherche commune de la mission, de la vision et des valeurs de la municipalité en juin 2011,
- les six chantiers sectoriels sur l'élaboration des objectifs et des projets de développement à l'automne 2011,
- le forum citoyen sur les questions d'approfondissement dans la perspective du développement durable en mars 2012,
- et un travail d'intégration considérable au printemps et à l'été 2012,

le conseil est très fier de vous présenter la matrice de développement stratégique de la municipalité.

Comme vous le verrez à la page suivante, cette matrice présente les quatre grands axes de développement futur de la municipalité, ainsi que les orientations générales et les objectifs pour chacune. Un document plus exhaustif sera publié au printemps.

Pour le moment, le conseil travaille à l'élaboration d'un plan d'action quinquennal qui prévoit des initiatives pour tous les axes et dont les priorités pour 2013 ont déjà été arrêtées. Toute la réflexion à laquelle vous avez contribué si généreusement peut maintenant être transformée en actions.

Vous trouverez ici certaines des actions qui ont déjà été mises en œuvre à cet égard. L'indication entre parenthèses sous le titre de chaque action renvoie à l'axe ainsi qu'à l'orientation et à l'objectif auxquels l'action répond.

Bottin des produits et services

(Planification stratégique Axe III, B, 1 et 2; C, 2)

Le développement économique et la vie communautaire sont essentiels à la vitalité des petites communautés. Afin de favoriser l'un et l'autre, la municipalité travaille actuellement à l'élaboration d'un bottin des produits et services offerts par ses citoyens. Ce bottin est issu d'un souhait exprimé par la population dans le cadre de la planification stratégique.

En plus de soutenir des pratiques de consommation éclairée et durable, il pourrait devenir un formidable outil d'entraide. Il comportera deux volets : un volet commercial, MIEUX CONSOMMER, et un volet communautaire, MIEUX VIVRE. Pour toute information à cet égard, communiquez avec la coordonnatrice, Blanche Paquette, par téléphone au 819-560-1822 ou par courriel à bottin@municipalite.austin.qc.ca ou visitez le www.municipalite.austin.qc.ca.

Action Memphré Ouest

(Planification stratégique Axe III, C, 2)

Répondant au souhait exprimé lors des consultations sur la planification stratégique de favoriser des partenariats avec les municipalités voisines, la municipalité a accepté de participer à la création d'un organisme de concertation étroite – Action Memphré Ouest – avec les cinq autres municipalités du secteur ouest de la MRC afin de les aider à se revitaliser et à générer des projets structurants pour leur communauté.

L'organisme sera doté d'un agent de développement local à temps plein qui aura pour mission d'assurer la veille des activités culturelles, sociales, de loisirs et économiques dans les municipalités afin de favoriser parfois la mise en commun des efforts, parfois une diversification de manière à éviter la duplication, à offrir une complémentarité et à optimiser le potentiel des différentes ressources; d'apporter un soutien technique et une expertise qui font souvent défaut dans les administrations municipales; d'épauler les élus municipaux, les organisations communautaires et la permanence de la MRC dans l'élaboration et le suivi des projets; et de susciter des projets dans nos milieux.

Le salaire de l'agent (maximum de 45 000 \$) sera défrayé à la hauteur de 35 000 \$ par le Pacte rural et le solde, 15 000 \$, sera partagé entre les six municipalités.

Paysages

(Planification stratégique Axe I, B et C)

La MRC de Memphrémagog a confié à Plania, un bureau d'urbanisme et d'architecture de paysage au Québec, le mandat de faire un diagnostic des paysages pour le territoire, dans le cadre de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire.

La protection des paysages et du caractère rural et champêtre est une volonté clairement exprimée lors des consultations sur la planification stratégique. Comme dans d'autres régions du Québec, les terres agricoles laissées à l'abandon et en friches sont synonymes de disparition des paysages ouverts de qualité.

Les résultats du diagnostic, en ce qu'ils concernent Austin, nous aideront à répondre à la préoccupation de nos citoyens et se traduiront par des actions inscrites au plan d'action à court et à moyen termes.

Programme Pair

(Planification stratégique Axe II, C)

Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés assuré par la Régie de police de Memphrémagog qui joint quotidiennement les abonnés pour s'assurer qu'ils vont bien. La centaine d'abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service est offert gratuitement. Un appel suffit pour s'y abonner : 1-877-997-PAIR (7247)

Le programme s'adresse aux personnes âgées de 55 ans et plus vivants seules, les couples dont l'un des conjoints ne serait pas en mesure d'appeler les services d'urgence en cas de besoin et les personnes de moins de 55 ans atteintes d'un handicap, d'une maladie ou en convalescence.

Plus qu'un simple programme, le programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

Pour information, il suffit de composer le 819-843-3334 poste 247 ou de visiter le programmepair.com.

Austin – Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir

AXE I - Protéger notre héritage et le mettre en valeur

Orientations	Objectifs
A - Assurer la conservation des plans d'eau, des milieux naturels et de la nappe phréatique	1 - Susciter l'éco responsabilisation 2 - Reconnaître les gestes positifs pour conserver la nature 3 - Appliquer des contrôles réglementaires
B - Préserver la beauté des paysages et les vues panoramiques	1 - Susciter la fierté face au patrimoine paysager 2 - Reconnaître et encourager 3 - Réglementer
C - Susciter la fierté face au patrimoine paysager	1 - Reconnaître et encourager 2 - Réglementer
D - Sauvegarder le caractère rural et champêtre du milieu	1 - Éduquer 2 - Reconnaître et encourager 3 - Réglementer et planifier
E - Protéger les forêts et la faune	1 - Multiplier les méthodes de protection de la forêt 2 - Éduquer à la cohabitation avec les animaux
F - Défendre et valoriser notre patrimoine historique	1 - Faire connaître notre histoire et nos sites d'exception 2 - Mettre en valeur notre patrimoine bâti

AXE II - Dynamiser notre communauté et notre milieu de vie

Orientations	Objectifs
A - Favoriser la cohésion au sein de la communauté	1 - Rassembler la population autour d'une vision et de valeurs communes 2 - Stimuler l'assistance aux assemblées du conseil municipal 3 - Favoriser la participation citoyenne et l'engagement dans la communauté 4 - Aider les citoyens à s'approprier l'ensemble du territoire
B - Devenir un milieu accueillant pour les jeunes afin de favoriser l'équilibre intergénérationnel	1 - Se donner les moyens les plus appropriés d'attirer des jeunes familles et des jeunes à Austin 2 - Offrir des loisirs intéressants 3 - Favoriser le transport actif
C - Assurer aux aînés des conditions favorisant leur bien-être	1 - Identifier Austin comme une ville où les besoins des aînés sont respectés 2 - Favoriser une offre diversifiée en matière de logement pour les aînés
D - Renforcer le développement culturel et la vie socioculturelle	1 - Mettre en valeur les éléments distinctifs du milieu artistique, culturel, artisanal et patrimonial d'Austin 2 - Gérer et prévoir les équipements culturels nécessaires

AXE III - Harmoniser notre développement avec notre vision et nos valeurs

Orientations	Objectifs
A - Planifier le développement domiciliaire	1 - Limiter l'étalement urbain 2 - Encadrer la construction domiciliaire 3 - Favoriser la construction ou l'aménagement de sites d'hébergement pour aînés
B - Axer notre développement économique sur les services aux résidents d'Austin	1 - Promouvoir l'échange de biens et de services 2 - Développer l'économie locale et les commerces de proximité
C - Orienter notre développement commercial	1 - Privilégier ce qui respecte et met en valeur notre caractère rural et champêtre 2 - Attirer des projets susceptibles de devenir des moteurs de développement local

Axe IV - Répondre aux nouvelles réalités de la gestion municipale

Orientations	Objectifs
A - Optimiser le fonctionnement de l'administration municipale	1 - Clarifier la structure et les fonctions 2 - Actualiser nos modes de gestion 3 - Intégrer dans nos modes de gestion la responsabilisation et l'implication citoyenne 4 - Doser le niveau de taxation en fonction de l'optimisation des services
B - Améliorer les infrastructures municipales	1 - Gérer les infrastructures routières selon un plan intégré 2 - Se doter des immeubles et des équipements nécessaires
C - Contribuer activement à assurer la sécurité sur notre territoire	1 - Travailler en étroite collaboration avec les citoyens 2 - Se préparer à faire face aux situations d'urgence 3 - Optimiser la prestation de services de sécurité
D - Perfectionner nos modes et moyens de communication	1 - Diffuser l'identité visuelle d'Austin 2 - Améliorer la circulation de l'information entre le conseil et les citoyens

Austin – Preserving our heritage. Building our future.

AXIS I – Protect and enhance our heritage

Orientations	Objectives
A - Ensure the preservation of bodies of water, natural areas and the water table	1 - Develop a sense of eco responsibility 2 - Recognize positive actions to protect nature 3 - Enforce regulatory controls
B - Preserve the beauty of the landscapes and panoramic views	1 - Foster pride in our heritage landscapes 2 - Recognize and promote 3 - Regulate
C - Foster pride in our heritage landscapes	1 - Recognize and promote 2 - Regulate
D - Preserve the rural and pastoral character of our countryside	1 - Educate 2 - Recognize and promote 3 - Regulate and plan
E - Protect forests and wildlife	1 - Explore and apply new methods of protecting the forests 2 - Educate people about cohabitation with the animals we share our space with
F - Defend and promote our historical heritage	1 - Promote our history and our special places 2 - Enhance our built heritage

AXIS II – Make our community and living environment dynamic and lively

Orientations	Objectives
A - Promote cohesion within the community	1 - Bring the population together around a common vision and values 2 - Stimulate attendance at municipal council meetings 3 - Promote the participation and involvement of citizens in community life 4 - Help citizens to feel at home everywhere in Austin
B - Become a welcoming place for youth, to promote an intergenerational balance	1 - Develop and implement the most appropriate means of attracting young families and young people to Austin 2 - Offer attractive leisure and recreational activities 3 - Promote active transport (i.e. walking, cycling)
C - Ensure conditions to promote the well-being of seniors	1 - Make Austin known as a town where the needs of seniors are respected 2 - Encourage a diversified offer of housing for seniors
D - Strengthen cultural development and social and cultural life	1 - Promote the distinctive elements of the artistic, cultural, craft and heritage community of Austin 2 - Manage and plan for the necessary cultural facilities.

AXIS III – Align our development with our vision and values

Orientations	Objectives
A - Plan residential development	1 - Contain urban sprawl 2 - Provide a framework for residential construction 3 - Promote the construction and development of sites for housing for seniors
B - Orient our economic development towards services for Austin residents	1 - Promote the exchange of goods and services 2 - Develop the local economy and local businesses serving the community
C - Provide direction for commercial development	1 - Favor ways that respect and highlight the pastoral and rural character of Austin 2 - Attract projects that could drive local development

Axis IV – Meet the new realities of municipal management

Orientations	Objectives
A - Optimize the operations of the municipal administration	1 - Clarify the structure and functions 2 - Update management methods 3 - Integrate the notion of citizen responsibility and involvement in our management methods 4 - Balance the level of taxation in relation to service optimizations
B - Improve municipal infrastructures	1 - Manage road infrastructures according to an integrated plan 2 - Provide the necessary buildings and equipment
C - Contribute actively to ensuring public security in our municipality	1 - Work closely with citizens 2 - Be prepared to deal with emergencies 3 - Optimize the delivery of security services
D - Continue to develop our ways and means of communication	1 - Communicate the visual identity of Austin 2 - Improve the exchange of information between the council and the citizens

Austin – Un héritage à préserver. Un avenir à bâtir

Projet coopératif d'infrastructure de fibre optique (Planification stratégique Axe III, C, 2)

Faits saillants du sondage

Du 10 au 26 août 2012, les citoyens de la municipalité ont été invités à exprimer leur point de vue sur le projet coopératif d'une infrastructure de communication par fibre optique jusqu'à domicile sur l'ensemble du territoire. Voici les faits saillants qui s'en dégagent.

- La participation : des 1 250 résidences sur le territoire, 452 demandes d'inscription au sondage ont été reçues. De ces dernières, 398 ont été dûment complétées, pour un taux de participation effective de 32 %.
- Le niveau de réponses à 82 % (398/452) témoigne d'un niveau d'intérêt élevé à l'égard de l'objet même du sondage comparativement à ce qui est observé pour ce type de consultation.
- Francophones et anglophones constituent respectivement 313 (79 %) et 85 (21 %) des répondants.
- Entre résidents permanents et résidents saisonniers, les répondants se partagent entre 56 % et 44 %.
- Le profil d'âges répartit les répondants à 19 % (moins de 50 ans), 53 % (de 50 à 64 ans) et 28 % (65 ans et plus).
- Les ménages avec enfants 32 % (152) regroupent 2,26 enfants par famille.
- La localisation des répondants est diversifiée : 22 % (lac des Sittelles); 17 % (domaine Mont Orford/rte 112); 11 % (ch. Cooledge/Baie Sargent); 9 % (lacs Gilbert/Peasley); 7 % (noyau villageois); 6 % (lac Malaga); 5 % (ch. Nicholas-Austin – nord Patterson); 4 % (lac Webster); 3 % (péninsule Gibraltar); 2 % (Millington); 14 % (sites divers).
- L'adhésion au projet de mise en place d'une infrastructure de communication par fibre optique et à devenir membre de cette coopérative se situe à 79 % des répondants (314/398).
- La participation au fonctionnement de la coopérative rencontre l'acceptation de 33 % des répondants.

Gagnants du sondage « Êtes-vous branché...? »

Félicitations aux personnes qui ont gagné 50 \$ chacune pour avoir répondu au sondage.

André Bergeron	Stéphane Plourde
Jean-François Brault	Peter Rose
Raymond Gauthier	Isabelle Verdon
Hélène Labelle	Michael Zakuta
Fannie Leduc	

Merci à Michael Zakuta qui a fait don de son prix à la Coop.

Grâce à ces éléments significatifs et à l'ensemble des données ainsi réunies qui témoignent clairement de l'intérêt des citoyens, les membres du comité fibre optique ont choisi de procéder à la constitution d'une coopérative de solidarité, ce modèle ayant été retenu comme correspondant le mieux aux principaux modes d'adhésion et d'appui à l'organisation.



Ainsi, la Coopérative de solidarité d'Austin a été officiellement constituée le 22 septembre dernier lors de son assemblée générale d'organisation qui a été appuyée et encadrée par la Coopérative de développement régional de l'Estrie (CDRE).

La Coop lance l'étude de faisabilité du projet

Donnant suite à l'étude de marché menée en août dernier par la firme Restech auprès des citoyens de la municipalité, la Coopérative de solidarité d'Austin travaille avec Civimétrie Télécom inc. pour réaliser une étude de faisabilité de son projet d'implantation d'un réseau de fibres optiques jusqu'à la maison sur l'ensemble du territoire d'Austin.

Le projet vise à permettre à tous les citoyens d'accéder par un seul branchement à toute la gamme des services de communication existants (téléphonie, télévision et Internet) auxquels s'ajouteront d'autres possibilités selon la demande et l'offre (comme la télémédecine, la télésurveillance, etc.).

Le mandat confié aux consultants consistera à réaliser une étude de faisabilité exhaustive du projet visant à en confirmer la pertinence, l'attrait financier et la viabilité, dans le but d'obtenir l'appui financier des gouvernements qui nous promettent depuis si longtemps l'implantation sur l'ensemble du pays d'une véritable autoroute de l'information.

Cette infrastructure d'interconnexion intégrale par fibre optique donnera à notre municipalité une longueur d'avance en matière de ruralité branchée. Outil de développement stratégique et communautaire, ce réseau nous aidera à attirer chez nous des

projets d'avant-garde valorisant l'économie du savoir. C'est un projet à la fois structurant pour l'économie locale et fédérateur pour la population

Le modèle d'affaires innovateur préconisé par la Coopérative est un réseau en propriété collective (il appartiendra à la communauté des usagers – les citoyens d'Austin), ouvert à toute la gamme des fournisseurs de services. C'est un modèle déjà bien répandu en Europe où quelques réseaux transportent plus d'une trentaine de fournisseurs de services différents! Et l'expérience démontre que la concurrence qui s'y exerce permet aux abonnés de recevoir de meilleurs bouquets de services à meilleur prix. Un tel réseau à très haut débit, doté d'une capacité initiale de 1Gbit jusqu'à la maison et exploité en association avec la Coopérative, sera une première au Canada!

La Coop est convaincue qu'un tel réseau est la voie de l'avenir. Non seulement parce que la bande passante visée est plus grande que tout ce qui est actuellement disponible sur les marchés québécois et canadien, mais aussi parce qu'une telle infrastructure assure une fiabilité inégalée à très long terme. Comme ce projet s'inscrit dans la vision d'avenir des gouvernements et aussi de nombreuses entreprises et organisations de chez nous, cela devrait en faciliter le financement.

Austin – finaliste à un prix d'excellence en environnement

La municipalité d'Austin a été finaliste à un Prix d'excellence en environnement, remis lors du 19^e gala annuel de la Fondation Estrienne en Environnement, le mardi 23 octobre dernier, à Sherbrooke.

Même si nous nous sommes fait ravir le prix convoité par la MRC de Brome-Missisquoi pour son projet Virage Rivages de pépinière pour bandes riveraines, nous devons être très fiers d'avoir été en lice pour notre application d'une réglementation visant à interdire le contrôle de la végétation dans la rive, parce que c'est la preuve que des organismes préoccupés par l'environnement reconnaissent les efforts soutenus que nous faisons à Austin depuis quatre ans.

On se rappellera que dans le but d'assurer la protection des lacs et cours d'eau, la municipalité a adopté en 2008 un règlement qui interdit toute intervention dans la bande riveraine de dix mètres, contrairement à cinq mètres dans les 16 autres municipalités, sauf Ogden, de la MRC de Memphrémagog. Depuis, la municipalité a multiplié les gestes afin de faire appliquer sa réglementation : visites individuelles des propriétés, distribution gratuite d'arbustes aux riverains, ateliers sur la renaturalisation, conférences, distribution de dépliants informatifs et convocation de riverains ciblés à une rencontre d'information avec des biologistes. Aujourd'hui, la municipalité se targue d'un taux de conformité d'environ 70 %. En réalité, la quasi-totalité des riverains de nos neuf lacs et étangs se conforment aux dispositions réglementaires sur la remise à l'état naturel des rives. C'est du côté des ruisseaux et des cours d'eau qu'il nous reste du travail à faire et c'est ce que nous avons commencé cette année en faisant la caractérisation terrain en vue de sensibiliser les propriétaires et de les amener volontairement à se conformer.

On entend toujours parler de la fonction de barrière contre les apports de sédiments et de phosphore de la bande riveraine. Mais la bande riveraine, c'est beaucoup plus que ça. C'est un habitat pour la faune et la flore, un écran contre le réchauffement excessif

de l'eau, un régulateur du cycle hydrologique et un filtre contre la pollution de l'eau... Ce sont là des fonctions uniques qui lui sont propres et qui n'ont rien à voir avec l'agriculture ou les fossés routiers ou la problématique des États-Unis. Sur chaque propriété, elle est aussi un brise-vent naturel et un rempart contre l'érosion des sols et des rives, ce qui est au bénéfice direct du propriétaire. Elle joue aussi un rôle important dans la qualité esthétique du paysage. Quand on sait que nos paysages constituent l'une des richesses de notre région, une bande riveraine naturelle protège non seulement la valeur des propriétés individuelles, mais aussi l'actif collectif de notre municipalité, ce qui préservera l'attrait d'Austin comme endroit de choix où demeurer ou s'établir.

La municipalité profite donc de l'occasion pour remercier nos employés et particulièrement nos inspecteurs Stephen Nicholson et Josiane Pouliot, car c'est à eux que revient une grande partie du mérite, puisque en tant qu'employés sur le terrain, ils ont la tâche parfois ingrate de faire appliquer le règlement en appui à la volonté du conseil et de nos concitoyens. Il faut aussi remercier les associations de protection de lac qui ont collaboré étroitement avec la municipalité depuis les tout premiers débuts et surtout, les citoyens qui se conforment au prix de quelques mètres de terrain dont ils ne peuvent plus jouir comme anciennement.

Selon toute vraisemblance, le conseil des maires de la MRC n'ira pas de l'avant et n'adoptera pas une bande riveraine de dix mètres en 2013, tel qu'il avait été prévu à l'adoption du règlement en 2008. À Austin, nous gardons le cap. Toute la documentation scientifique nous confirme dans cette approche. Nous ne pouvons pas revenir sur les erreurs du passé, cependant nous pouvons tenter d'en mitiger les conséquences néfastes. C'est notre rôle en tant que fiduciaire de l'environnement. C'est par de tels efforts collectifs et concertés que nous protégerons la valeur de la région et que nous léguerons un environnement sain à nos enfants.

Gaz à effet de serre (GES)

La municipalité a adhéré au programme Climat Municipalité proposé par le MDDEP, qui soutient les organismes municipaux dans leur lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de ce programme, la municipalité a réalisé un inventaire de ses émissions et a adopté un plan d'action visant à réduire de 1,7 % ses émissions de GES d'ici 2017, ce qui équivaut à 143,92 tCO₂éq/an.

À cette fin, 25 actions ont été inscrites à son plan d'action, dont celles-ci : conversion d'installation de chauffage utilisant du mazout vers l'électricité; amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments municipaux; formation pratique à l'écoconduite pour les employés; implantation de la collecte et du traitement des matières putrescibles, etc.

Pour avoir plus de renseignements sur l'ensemble des efforts qui sont faits par les villes participantes de la MRC, consultez le bulletin développement durable de la MRC, numéro automne 2012, accessible à mrcmemphremagog.com

Récupération des sapins naturels

Le lundi 7 janvier, la municipalité fera la cueillette des sapins naturels laissés en bordure de la route, à des fins de récupération écologique. Les sapins doivent être complètement débarrassés de leurs décorations.

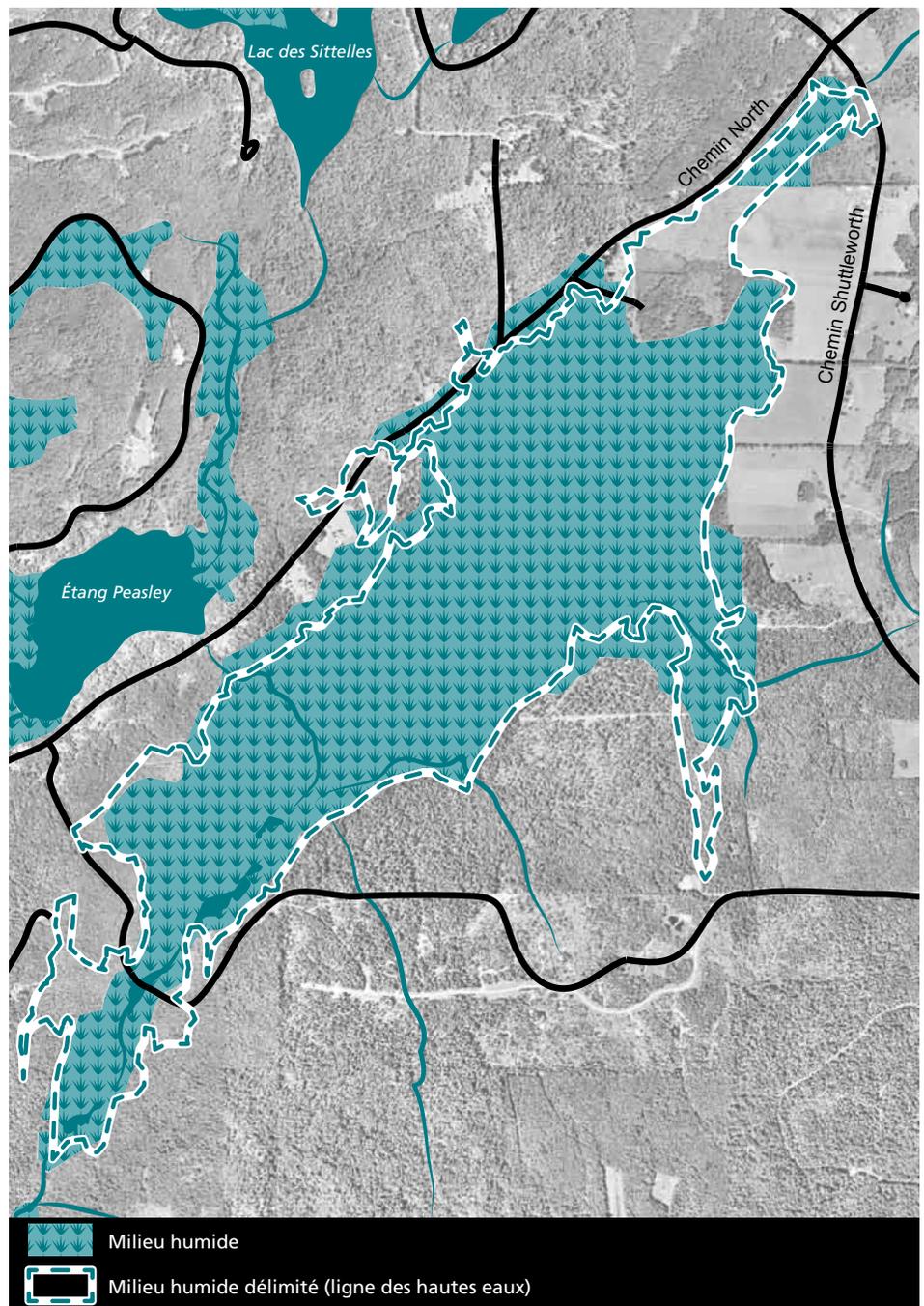
Protection du milieu humide Millington

En octobre dernier, des ententes avec les propriétaires de terres privées ont permis de protéger à perpétuité deux grandes propriétés stratégiques couvrant une superficie de plus de 95 hectares sur le territoire de la municipalité d'Austin. Il s'agit de propriétés supportant une partie d'un des plus grands milieux humides du bassin versant du lac Memphrémagog. D'un grand intérêt écologique, il joue un rôle important dans le maintien de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Les milieux humides sont l'une des composantes essentielles du bassin versant en agissant comme :

- un filtre naturel qui améliore la qualité de l'eau en retenant les sédiments et les éléments nutritifs;
- une barrière naturelle qui régularise le débit de l'eau et diminue les risques d'inondation;
- un site d'alimentation et de reproduction de nombreuses espèces de poissons, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères;
- un lieu de pratique d'activités de plein air comme la chasse, la pêche, la randonnée ou l'observation d'oiseaux (Environnement Canada, 2005).

La signature des ententes légales menait à terme un processus entamé il y a trois ans avec les propriétaires par Corridor appalachien et Conservation de la Serpentine. L'initiative supportée par plusieurs partenaires dont le Memphrémagog Conservation Inc. a nécessité un financement de l'ordre de 407 300 \$, dont 8 300 \$ de la municipalité d'Austin, sur la recommandation du comité consultatif en environnement.



A word from the mayor

Dear citizens,

You will have noticed no doubt that this newsletter is not translated. This follows a decision that the municipal council had to take with much regret last July.

Following a series of reports and articles in the media dealing with the linguistic practices of certain municipalities, the municipal council felt obliged to obtain a legal opinion regarding the practice which has been followed for several decades by which the municipal administration has disseminated public documents systematically in French and English. It received confirmation that this practice was contrary to the law.

Further, a letter addressed to me, dated March 28, 2012, reminded the Municipality that the application of the Charter of the French Language is not only the responsibility of the *Office québécois de la langue française*, but of every body in the public administration, including the municipalities; that “all public bodies must

work together to play an exemplary role in respecting the letter and the spirit of the Charter”; and that the active contribution of the municipalities is essential to reach the ultimate objective of the Charter: to make French the language of social cohesion in Quebec, the means of public communication that unifies all Quebecers, no matter what their origin or mother tongue.

Since the municipality of Austin is not a ‘recognized’ municipality according to article 29.1 of the Charter (commonly referred to as ‘bilingual’), that is, a municipality of which more than half the residents have English as their mother tongue, it may not legally act in English.

Also, article 25 of the Charter states that the civil administration shall draw up and publish its texts and documents in the official language, though it allows correspondence between the civil administration and natural persons when the latter address it in a language other than French.

In view of the above, notwithstanding the empathy felt by council members and the staff towards the unilingual English-speaking citizens of Austin, because the municipality is a public entity, it must, of necessity, respect the law.

Therefore, the municipality ended the practice of systematically translating and publishing all public notices, minutes and other administrative documents, and certain aspects of the content of municipal newsletters, the website and other as of last July.

Nevertheless, please rest assured that the Municipality will continue to offer administrative support in English to citizens who request such support. All of our staff and council members are bilingual and are more than willing and able to provide such support.

Lisette Maillé,
Mayor

Happy Retirement to Christina

After 15 years of good and loyal services as translator and special project assistant in the municipality, Mrs Christina Richards left her job last July for a well-deserved retirement. Amiable and valued by her peers, Christina was a dedicated, helpful and discreet employee who did her work with the highest degree of professionalism, style and grace. On behalf of all the citizens of Austin, we thank her and wish her a long and happy retirement.

Ban on night-time parking on municipal roads

You are reminded that it is forbidden to park on public roads, between midnight and 7 am, from November 1 to April 1, for snow cleaning purposes.

Fire Department

As of November 30th of this year, the fire department responded to 180 calls in our municipality for fire alarms, road accidents, medical emergencies and house fires.

In addition to the time that they dedicate to interventions, our responders follow a rigorous training program in order to maintain their certification. The training for fire fighters is an average of 48 hours a year and 32 hours for first responders.

Due to the unusually dry summer that we just had, our fire department was obliged to refuse a record number of requests for fire permits. Thank you and congratulations to our citizens who have respected this important precautionary measure. It is not a question of personal safety, but that of the entire community which is at stake.

Holiday schedule at the town hall

Please note that the town hall will be closed from December 24 to January 2 inclusively.

Council meetings

Regular council meetings are held on Monday evening (with certain exceptions), at 7 pm, at the town hall at 21 Millington Road, Austin, on the following dates: January 14, February 4, March 4, April 2, May 6, June 3, July 2, August 5, September 3, October 1, November 11 and December 2.

Reminder: Emergency numbers

911 – for a fire or any emergency that requires the first responders.

819-843-0000 or **819-843-7671** – for authorization to build open air fires.

819-820-5928 or **819-843-2388** – for problems related to roads. For emergencies relating to the road conditions, you may also call the two councillors who sit on the Roads Committee, Arthur Bryant at 819-843-4129 or Jean-Marc Couture at 819-843-3964

In accordance with article 955 of the Municipal Code, at least four weeks before being presented for adoption by the council, the mayor shall report on the financial situation of the municipality, and, according to article 11 of the Act respecting the Remuneration of elected municipal officers, report on the sums received by members of the municipal council from the municipality or from an organization mandated by the municipality or a supra-municipal organization.

I am very happy to present a general account of the financial situation of the Municipality of Austin. You will find below the financial results for financial year 2011, the last report of the auditors, the last report on the triennial capital investments program and the budget forecast for the current budget year. The list of contracts for more than \$25,000 awarded since the last report on the financial situation and the remuneration paid to elected officials follow. You will also find a report on the current financial situation of the municipality and the general orientations for next year's budget.

2011 Financial Statement

Administration Funds Revenues and Expenditures

For Year Ending December 31, 2011

REVENUES	Budget	Actual
Operating revenues	3 035 941	3 294 234
Investment revenue	609 397	610 445
Total revenues	3 645 338	3 904 679
EXPENDITURES		
Expenditures	3 055 813	3 146 293
Surplus for the year	589 525	758 386
minus Investment revenues	(609 397)	(610 445)
Operating surplus for the current year before conciliation at the end of the fiscal year	(19 872)	147 941
Conciliation for fiscal purposes	19 872	147 941
Operating surplus for the year, for fiscal purposes		324 011

Auditor's Report

As indicated in the auditor's report, prepared by Raymond Chabot Grant Thornton s.n.c., Chartered Accountants, these financial statements accurately present, in all important aspects, the financial status of the Municipality to December 31, 2011, as well as the results of its operations for the year ending on this date, in accordance with generally recognized accounting principles for municipal accounting in Quebec.

Triennial Capital Spending Program

The triennial capital spending program adopted for 2012, 2013 and 2014 is \$7,355,163. The capital repayment and financing costs regarding capital spending for 2012 are divided as follows:

Fire station.....	24 520
Pumper truck with pump.....	38 598
Auto-pumper truck.....	41 200
North Road (Infrastructure).....	112 569
Rue du Lac des Sittelles*.....	38 625
Rues du Domaine Orford*.....	29 814
Domaine Orford (expropriation)*.....	42 857
North Road (paving).....	112 598
Rues des Plaines, des Vignes*.....	35 590
Rues des Sapins, Myriques, Joncs*.....	28 702
Total	392 474

* sectorial capital spending

Projections for the current year

Projected revenues to December 31, 2012

General property tax.....	2 341 958
Charges for municipal services.....	620 815
Compensation in lieu of taxes.....	26 522
Transfers.....	88 984
Services to municipal organizations.....	203 799
Fees, duties charged.....	204 176
Other revenues.....	32 039
Total projected revenues	3 518 293

Projected expenditures to December 31, 2012

General administration.....	774 255
Public security.....	766 321
Transportation (roads network).....	693 896
Environmental health / residual wastes.....	358 094
Land use planning and development.....	259 552
Recreation / leisure and culture.....	115 984
Financing costs.....	104 257
Projected Expenditures for the Year 2011	3 072 359
Conciliation for revenue purposes.....	(201 394)
Projected Surplus for the Year 2011.....	244 540

Contracts

Contracts involving an expenditure of more than \$25,000, which the municipality has entered into since the last report on municipal finances:

Calco 2000 inc. (De-icing products).....	38 577,11 \$
Excavation Stanley Mierzwinski Ltée (Snow removal).....	410 658 14 \$
Groupe Deslandes Fortin inc. (Emptying of septic tanks).....	74 503,80 \$
Diane De Merode (Purchase of land for storage).....	28 044,00 \$
Sani-Estrie Inc. (Garbage (tipping fees) and recyclables).....	213 382,20 \$
Sintra Inc. (Road repair and rebuild).....	34 474,70 \$
Total	799 639,95 \$

Contracts involving expenditures of more than \$2,000 with the same contractor since the last report on municipal finances, when the total of such contracts entered into by the municipality since the previous report on municipal finances is more than \$25,000:

None

Remuneration of Elected Officials

For the year 2012, the mayor's basic salary is \$19,031.56 and the salary of the councillors is \$6,337.86.

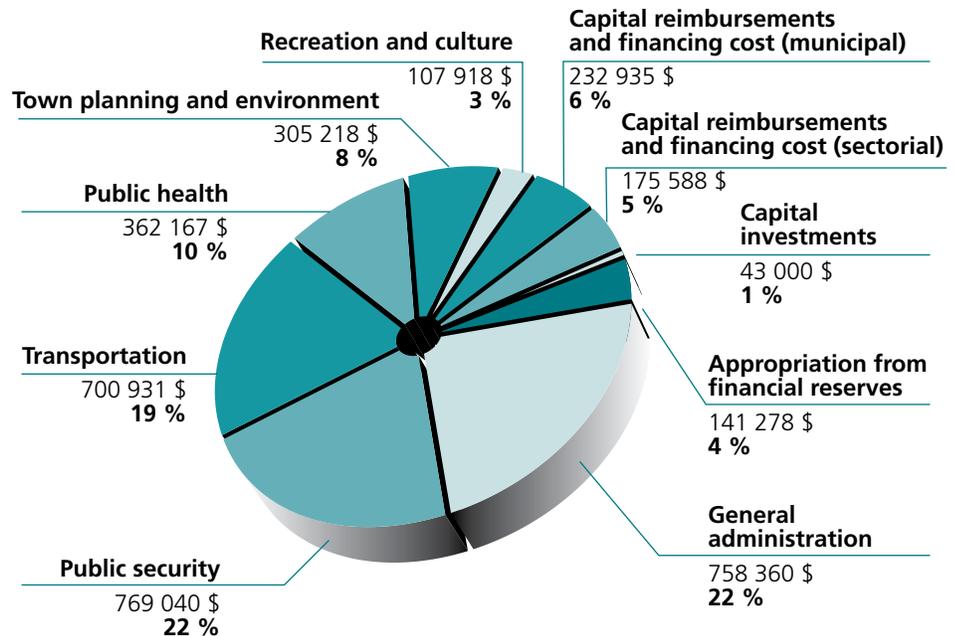
The annual expense account of the mayor is \$9,506.78 and each councillor receives an expense account of \$3,168.93.

The base salary paid by the Memphrémagog regional county municipality, the MRC, for the function of mayor to represent the Municipality of Austin at its council for the year 2012 to date is \$2,666. The non-taxable expense account is \$1,333. These amounts include participation in the environment advisory committee.

The basic salary paid by the Régie de police de Memphrémagog for the councillor who represents the Municipality of Austin at its board meetings is estimated at \$1832 for 2012.

The current financial situation

The data on the financial activities available to October 2012 indicate that there will be operating revenues of \$3,518,293 and expenditures and appropriations of \$3,072,359. This fiscal year should end with a surplus of revenues over expenditures of about \$244,540, due largely to the strength of residential construction and the number of real estate transactions (\$178,000) as well as a refund to the municipality by the Quebec government of (\$89,000) for the municipalities residual materials disposal program.



General orientations for the 2013 budget

Given the still-fragile state of the economy, the council will act cautiously and does not plan any major investments in 2013, to maintain the municipality's sound financial position.

In light of the 60% target recovery rate for organic waste, as set by the Quebec Residual Materials Management Policy as early as 2015, the council is considering introducing a new organic waste collection starting in 2014. Several scenarios are being considered and it is possible that the new service may result in the lowering of costs.

As for infrastructure, there are no major expenses planned until such time that a new Quebec-municipalities infrastructure program, anticipated in 2014, is announced.

At which time, the municipality will likely be eligible for major subsidies. Therefore, only punctual interventions to improve the road network will be done in 2013.

Furthermore, modest expenditures will be made to implement several initiatives which have emerged as priorities through the strategic planning process to improve the quality of services to citizens.

On a final note, we foresee an increase of our cost-share for the Régie de police de Memphrémagog. The increase of our cost-share for the MRC, on the other hand should be limited to the cost of inflation.

We will present the main projects for 2013 and adopt the operating budget and the

capital expenditures plan for 2013-2015 during a special meeting that will be held on December 10, 2012 at 6:30 pm, in the council room of the town hall.

I invite all to attend this important public meeting to learn more about the municipality's financial direction for the coming year.

Lisette Maillé, Mayor
Austin, November 5, 2012.

Code d'éthique et de déontologie

La municipalité a adopté en novembre un règlement fixant un code d'éthique pour les employés de la municipalité. Ce règlement a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, soit l'intégrité des employés, l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la municipalité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les membres du conseil municipal, les autres employés et les citoyens, la loyauté envers la municipalité et la recherche de l'équité, ainsi que les obligations générales et particulières qui doivent guider la conduite des employés notamment en ce qui a trait aux conflits d'intérêts, aux avantages, à la discrétion et à la confidentialité, à l'utilisation des ressources de la municipalité, au respect des personnes, à l'obligation de loyauté et à la sobriété. Le règlement prévoit des moyens d'application et de contrôle, ainsi que des sanctions. (Voir texte intégral lien)

Départ de Christina

Après 15 ans de bons et loyaux services comme traductrice et préposée aux projets spéciaux, Mme Christina Richards a quitté son emploi au sein de la municipalité en juillet dernier afin de prendre une retraite bien méritée. Christina a été une employée dévouée, serviable et discrète qui a su relever les divers mandats qui lui ont été confiés et qui a été fort appréciée par ses collègues. Au nom des citoyens d'Austin, nous la remercions très sincèrement et lui souhaitons une belle et heureuse retraite.

Sécurité incendie

En 2012, au 30 novembre, les pompiers et les premiers répondants avaient effectué 181 sorties sur le territoire de la municipalité, soit pour des incendies, des accidents de la route, urgences médicales ou pour des fausses alarmes.

En plus du temps qu'ils consacrent aux interventions, ces intervenants de première ligne suivent une formation rigoureuse afin de maintenir leur certification (en moyenne 48 heures par année dans le cas des pompiers et 32 heures dans le cas des premiers répondants).

Compte tenu de l'été particulièrement sec que nous avons connu, le Service des incendies a dû refuser un nombre record de demandes de permis de brûlage. Merci et félicitations à tous les citoyens qui ont respecté cette mesure de précaution importante. C'est la sécurité individuelle, mais aussi collective qui est en jeu.

Interdiction de stationner sur les rues la nuit

N'oubliez pas qu'il est interdit de stationner les véhicules sur la voie publique, la nuit (de minuit à 7 h) du 1^{er} novembre jusqu'au 1^{er} avril, et ce, pour faciliter les opérations de déneigement.

Rappel des numéros d'urgence

911 – pour toute intervention d'urgence (incendies, accidents ou situations qui demandent l'intervention des premiers répondants)

819-843-0000 ou **819-843-7671** – pour les demandes de permis de brûlage à ciel ouvert

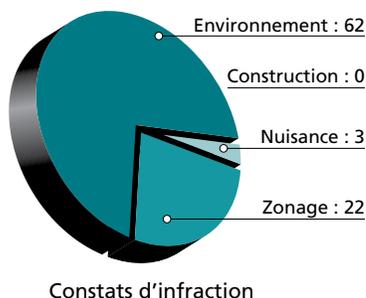
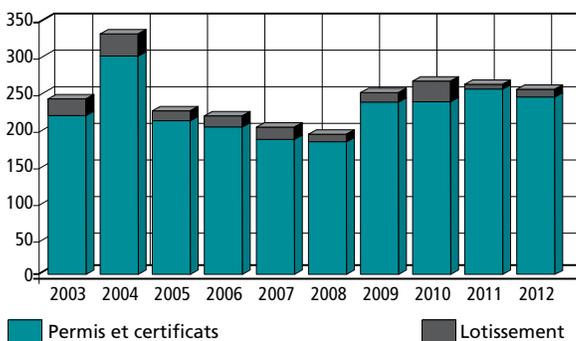
819-820-5928 ou **819-843-2388** – pour les problèmes de voirie. (On peut aussi communiquer avec Arthur Bryant (819-843-4129) ou Jean-Marc Couture (819-843-3964), conseillers qui siègent au comité de voirie.)

Horaire des fêtes

Veillez noter que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil en 2013 auront lieu le lundi (sauf exception), à 19 h, à l'hôtel de ville située au 21, chemin Millington aux dates suivantes : 14 janvier, 4 février, 4 mars, 2 avril, 6 mai, 3 juin, mardi 2 juillet, 5 août, mardi 3 septembre (fête du Travail), 1 octobre, 11 novembre, 2 décembre.



Calendrier

7 janvier - Cueillette des sapins naturels

16 février - Plaisirs d'hiver, à partir de 13 h, au parc municipal

15 mars - Bingo, 19 h, salle communautaire

Corvée de nettoyage - date à confirmer

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>